

## Question écrite (09/02/2023)

### Team France Export (TFE)

Mme Évelyne Renaud-Garabedian interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger sur la Team France Export (TFE). En 2018 a été adoptée la stratégie de soutien au commerce extérieur, dite "stratégie de Roubaix", avec pour ambition d'améliorer le solde commercial français notamment par la création de Team France Export. Ce dispositif public d'accompagnement des entreprises à l'international rassemble toutes les solutions publiques de Business France, des régions, des Chambres de Commerce et d'Industrie et de Bpifrance. 13 guichets régionaux orientent les entreprises souhaitant exporter vers les solutions répondant à leurs besoins, jusqu'aux marchés étrangers où un « correspondant unique Team France Export » leur apporte les prestations d'accompagnement adaptées. Malgré la mise en oeuvre de ce dispositif, le déficit de la balance commerciale s'est considérablement dégradé, passant de 59,9Md€ en 2018 à 164Md€ en 2022. Dans un rapport publié en octobre 2022, la Cour des Comptes pointe une stratégie de commerce extérieur aux priorités insuffisamment définies ou contestables, une absence de coordination des acteurs composant la TFE, ou bien encore un manque de notoriété des solutions d'accompagnement. Les effets de l'offre financière demeurent également modestes : seules 27% des entreprises bénéficiaires estiment avoir constaté une facilitation dans leur développement à l'international. Cinq ans après le lancement de la Team France Export, elle souhaiterait un bilan de son action, tant sur des aspects quantitatifs (montant des sommes mobilisées, nombre d'entreprises accompagnées, taux d'impact des solutions sur le courant d'affaires...) que qualitatifs (type d'entreprises aidées, secteurs d'activité, marchés concernés...). Elle lui demande quelles sont les évolutions envisagées pour améliorer l'efficacité de la TFE.